



JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES, 25 centimes la ligne.
RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

ABONNEMENT
Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT:
LOT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE:
Un an..... 46 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS:
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1868 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Memorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 30 Mai 1868.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 28 mai.....	69 65	100 »
Du 29.....	69 80	99 90
Du 30.....	69 75	100 50

BULLETIN.

On se rappelle comment, à la majorité d'une seule voix, le président Johnson a été acquitté sur l'article 11 par le verdict du 20 mai. Cette sentence fut à tort considérée comme la libération du président. Les 13 autres articles nécessitent 13 autres décisions distinctes.

Dans sa séance du mardi 26 mai, la cour suprême a examiné les articles 2 et 3 de l'acte d'accusation, qui formulaient contre M. Johnson le reproche d'avoir violé le *tenure office bill*, nommant le général Thomas au poste de secrétaire de la guerre. Ainsi que dans le vote précédent 35 voix ayant déclaré le président coupable de ce chef et 19 l'ayant déclaré non coupable, l'accusation n'a pas réuni les deux tiers des voix. Le président est de nouveau acquitté. Nous n'avons qu'un vœu à lui adresser pour le moment, c'est qu'aucun de ces 19 hommes ne soit atteint d'indisposition d'ici aux prochains jugements; ce serait une maladie dont le malade ne serait pas seul à souffrir.

Le Sénat s'est ajourné sans fixer le jour où l'on votera les autres articles, au nombre de onze.

Ce n'est pas seulement M. Disraeli, c'est le ministère anglais tout entier qui est brouillé avec le scrutin. Un membre de la gauche, M. Labouchère a présenté hier une motion tendant à soumettre au contrôle du Parlement les dépenses du service diplomatique. Lord Stanley a combattu énergiquement cette proposition offensive à certains égards. Elle n'en a pas moins été adoptée par 76 voix contre 72.

De nouvelles correspondances d'Abyssinie apprennent qu'on n'a trouvé aucun butin à Magdala. Il a été rendu quelques articles au profit

des troupes de l'expédition. A partir du 29 avril, des pluies torrentielles annonçaient le début de la saison fatale aux Européens.

M. de Beust, le fondateur du dualisme austro-hongrois, rencontre de graves difficultés dans l'accomplissement de son œuvre conciliatrice. Au lendemain de Sadowa, il s'agissait de reconstituer l'empire autrichien sans blesser la Hongrie. Depuis deux ans, l'honorable ministre à si bien agi que, maintenant les deux pays sont à peu près unis, sans que le principe autoritaire de l'un soit diminué, ni la susceptibilité de l'autre froissée.

La presse moscovite inquiète de ce progrès solidaire, cherche à entraver le travail fusioniste.

« Les événements qui se passent en Bohême, dit la *Correspondance russe*, et surtout le grand meeting que 20,000 tchèques viennent de tenir à Prague, au pied du Mont Rip, pour protester contre les mesures dont la nation tchèque est l'objet, ont une haute portée politique qui n'a échappé à personne. Cette manifestation imposante des vœux de tout un peuple qui veut rester dans les limites de la légalité pour faire entendre sa voix, a quelque chose de trop solennel pour ne pas faire réfléchir sérieusement le gouvernement de Vienne sur les conséquences que peut entraîner une plus longue dénégation de droits de ce peuple. »

La *Correspondance russe* engage les Slaves à réclamer leur autonomie, puisqu'on ne veut pas, dit-elle, leur accorder les mêmes droits qu'à la Hongrie. « La lutte ajoute-t-elle, serait désastreuse pour l'Autriche, qui ne pourrait compter ni sur les polonais, ni sur les magyars. » Et les Slaves, pourraient-ils compter sur les russes? Probablement.

Des avis de Varsovie portent que des bandes insurrectionnelles commenceraient à se montrer, en Galicie, sur les frontières polonaises; elles seraient organisées par le général Langiewicz.

Les journaux de Saint-Petersbourg publient le télégramme suivant :

« On annonce que dans les environs de Sam-soun (sur la côte turque de la mer Noire), les Tcherkés, ces émigrés du Caucase, se sont révoltés. Les insurgés ont délivré les prisonniers à

Sam-soun et à Bafra, et menacent la population chrétienne. M. Paul Grasf, consul d'Angleterre à Trébizonde a quitté son poste. »

Les distinctions de religion sont définitivement abandonnées en Turquie. Le Sultan, recevant une députation des communautés chrétiennes a dit que chacun pourrait devenir même grand vizir, qu'il fût musulman, chrétien ou juif. C'est ainsi que Sa Majesté Abdul-Aziz, au lieu de recevoir des leçons de gouvernement, en donne!

Pour le Bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Gibraltar, 27 mai, soir.

Le vapeur *Gironde* allant à Bordeaux a éprouvé une avarie assez grave qui l'a obligé à relâcher dans le port de Gibraltar. On espère que cette avarie pourra être réparée ici.

Berlin, 27 mai, soir.

On mande de Gumbinner : « Les avis de la frontière portent que le gouvernement de Dublin a informé le Lieutenant-général comte de Berg à Varsovie, de la formation de plusieurs bandes insurrectionnelles polonaises dans les districts Galiciens de la frontière.

« Ces bandes se recruteraient parmi l'émigration polonaise de France. Toutefois cette agitation n'aurait pas acquis jusqu'à présent une grande importance. Elle semble avoir pour but de provoquer des désordres sur la frontière russe-autrichienne.

« Les détails authentiques manquent encore. On assure que des excès auraient été commis contre plusieurs familles polonaises qui n'auraient point pris part à la dernière insurrection.

« On s'efforcera, dit-on, de placer les membres des bandes comme valets et comme hommes de peine dans les localités de la frontière. »

Pimouth, 28 mai.

Le *Douro*, venant des Indes-Occidentales, apporte 2,508,334 dollars. — Le Conseil de Ste-Croix a prié le Roi de Danemark de vendre cette île avec celle de St-Thomas aux Etats-Unis. — La fièvre jaune était en décroissance à Callao, tandis qu'elle sévissait plus fort qu'auparavant à Lima. L'état sanitaire dans le Nicaragua n'était pas satisfaisant. Le temps était généralement beau dans les Indes-Occidentales.

Washington, 27 mai.

Le général Stanton a donné sa démission. Le général Thomas exerce provisoirement les fonctions de Secrétaire de la guerre.

Marseille, 27 mai.

Les lettres de Constantinople, du 20 mai, annoncent que Franco-Effendi, fonctionnaire, remplace au poste de gouverneur du Liban, Daoud-Pacha qui est nommé ministre du commerce.

efforts.

Il se laissa glisser à ses pieds et prit ses mains qu'il embrassa à pleines lèvres :

— Ah ! Dieu ! je ne vivais plus depuis ce jour terrible ! s'écria Gaston.

Enlevé par l'étrangeté de cette situation, ému, ébloui par cet abandon d'un amour qui ne calculait rien et se livrait, hors de lui, presque jeune, M. de Vandelle était transformé. Il tremblait, il palpait, il aimait, il croyait. Tout entière à la fièvre du premier moment, Marcelle ne lui avait même pas demandé comment il était là, par quel hasard, par quel prodige ! Elle le voyait, cela suffisait. Des mots sans suite lui venaient aux lèvres. Toute sa vie s'abîmait dans l'heure présente.

Le sentiment de la réalité lui revint enfin.

— Vous l'ai-je dit ? alors dit-elle, il sait tout !

— Eh ! que m'importe ! Je vous aime, vous m'aimez, tout le reste n'est rien !

Elle lui jeta les bras autour du cou.

— Oui, rien, reprit-elle.

Et, serrée contre Gaston, la tête sur sa poitrine, elle lui raconta ce qui s'était passé.

— Si je ne suis pas folle vraiment, dit-elle, c'est qu'il y avait en moi quelque chose qui me criait que je vous reverrais... Là, seule, toujours seule, avec lui, comprenez-vous ?... S'il savait quelle horreur il m'inspire !

Marcelle regarda M. de Vandelle tout à coup, et avec une sorte d'effroi :

— Vous reviez, n'est-ce pas ?

— Est-ce que vous n'êtes pas tout pour moi à présent ?

Elle sourit.

— Mais, reprit-elle, comment avez-vous fait pour pénétrer jusqu'ici ? Il a fait de cette retraite un château des contes de fées... Personne n'y entre que lui ou avec lui.

Gaston ne lui cacha rien de sa rencontre avec

Franco-Effendi accepte ce poste sans insister sur l'annexion d'Alchalik de Beyrouth à la Montagne. Les lettres d'Athènes sont du 21 mai. La grande-duchesse Constantin de Russie était attendue. Elle vient assister aux couches prochaines de la reine sa fille.

MEXIQUE

(Correspondance particulière du *Morning-Post*, numéro du 26 mai 1868.)

Mexico, 26 avril.

Il nous est arrivé de la côte du Pacifique des nouvelles d'un grand intérêt et d'une grande importance. Vous vous rappelez que le gouvernement envoya il y a quelque temps le général Corona avec une armée assez bien équipée dans l'Etat de Sinaloa pour aider le gouvernement de cet Etat, le général Rubi, à réprimer la rébellion que le général Martinez soudoyait depuis longtemps contre lui et contre l'autorité du gouvernement central. Le peu de nouvelles que nous avons reçu des suites de cette mesure, était d'un assez bon augure jusqu'à hier. On savait que pendant le trajet il avait été forcé de s'arrêter dans l'Etat de Jalisco et de passer assez longtemps à détruire les bandits qui infestent cette province. En cela, il avait réussi au moins en partie, car il avait pris un certain nombre de chefs de voleurs, et les avait mis, en les pendant, hors d'état de nuire désormais. Le 40 de ce mois, la tranquillité ayant été rétablie à Jalisco, Corona continua avec son armée sa route vers Sinaloa, dans le but de joindre le général Rubi, qui était alors dans les montagnes à l'Ouest de Mazatlan, capitale du Sinaloa ; pendant ce temps-là Martinez se maintenait dans la capitale, et exerçait fortement le pouvoir. Les droits de douane à Mazatlan sont considérables, et Martinez n'avait pas été long à les recueillir. Il était aussi en train de faire une conscription rigoureuse, et faisait entrer de force dans son armée tous ceux sur qui il pouvait mettre la main, avec l'intention de se fortifier de façon à pouvoir attaquer et écraser Rubi, avant que Corona pût opérer sa jonction avec lui. Il était secondé par beaucoup de chefs de l'Etat, et toutes les chances lui paraissaient favorables. Mais hier, il est arrivé la nouvelle que Corona avait atteint les montagnes de Panuco, qu'il avait opéré sa jonction avec Rubi, ce qui lui donnait une armée bien plus considérable que celle de Martinez, et qu'il allait marcher sur Mazatlan avec la certitude d'occuper cette place et de battre Martinez, si ce dernier venait à lui tenir tête. L'armée de Martinez n'était pas à Mazatlan, mais à une petite distance au N.-O. de la ville, et il se préparait à livrer une bataille. Les prochaines nouvelles nous apprendront probablement soit sa déroute complète et sa fuite, soit son arrestation et son exécution, et le gouvernement aura la satisfaction d'annoncer qu'une nouvelle rébellion contre son autorité a été réprimée. Mazatlan est le port le plus important de la côte du Pacifique et la grande majorité des affaires qui s'y font sont entre les mains de négociants anglais. Concurremment avec les nouvelles arrivées hier, un certain nombre de bruits alarmants se répandaient hier à propos des mouvements de vaisseaux de guerre anglais sur la côte du Pacifique, et ces rumeurs donnent ici beaucoup

Tomy; il eut soin d'ajouter seulement que depuis un long temps déjà il rôdait autour du Préau pour en étudier les étre.

— Ecoutez, dit-elle alors, tout s'arrange à merveille, je ne suis vraiment chez moi que dans ce chalet, mais j'y suis chez moi; les gens de service ont ordre de ne m'y pas déranger... Rien ne m'empêche donc de vous y voir. M. de Chervette n'est presque jamais au Préau pendant le jour... Quelquefois même, il s'absente le soir... Il a toujours des affaires, vous savez. Je vais l'adorer ce chalet où j'ai tant pleuré... Nous y serons seuls, rien qu'à nous... bien plus libres que dans le monde... Nous y reprendrons notre vie à la page laissée.

Tout à coup elle resta muette, toute blanche, les yeux sur la porte. Sa main serra vivement la main de Gaston.

— Qu'est-ce ? dit-il.

— C'est lui !... On a marché sur le sentier.

— Je n'ai rien entendu.

— Je l'entends, moi ! c'est lui, vous dis-je... j'ai reconnu son pas... Fuir ?... vous ne pouvez plus fuir... il vous verrait !

— Alors, je reste !... Que voulez-vous que je fasse ?... Vous ne courez aucun risque... S'il vient, je dirai... je dirai que je suis entré malgré vous... que j'ai usé de violence pour vous retenir... et... s'il me tue... eh bien, je ne me défendrai pas...

— Te tuer, toi !... Ah ! par exemple !

Elle prit M. de Vandelle dans ses bras, et d'un souffle dont il sentit le frisson sur ses lèvres :

— Viens ! dit-elle.

Elle l'entraîna à l'extrémité de la chambre et le poussa derrière un rideau qui tombait sur un réduit où il y avait un lit de repos.

— Et s'il entre... Eh bien... ne pense qu'à toi !

Marcelle le quitta et sautant sur le tabouret qui était devant le piano, posa les mains sur le clavier.

M. de Chervette s'arrêta au seuil du balcon. D'un

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

15 du 30 Mai 1868.

MARCELLE

PAR

AMÉDÉE ACHARD.

XI. — (Suite).

On arrivait à cette espèce de chalet, assez simple, par un double escalier à rampes de bois ouvragé; la mesure était vieille, la carapace était jeune; c'était quelque ruine, pavillon de garde ou maison de jardinier, habillée à la mode du jour. Les fenêtres et la porte étaient ouvertes. Des touffes de géraniums et de pétunias dans de gros vases de faïence bleue égayaient l'escalier. Des lières et des plantes grimpantes cachaient les pierres moussues des soubassements. Le chalet sortait du milieu des fleurs et des rameaux. Tout autour un fouillis d'arbustes entre lesquels rampait un sentier de sable qui se glissait dans l'herbe. On y distinguait l'empreinte de pas légers. Il y avait partout un bourdonnement d'abeilles et d'insectes qui nagaient dans la lumière. Au loin, on entendait la chanson d'un jardinier qui bêchait la terre.

M. de Vandelle hésita un instant; aucun autre La reproduction est interdite.

à penser, vu surtout qu'elles coïncident avec la nouvelle que lord Stanley a déclaré au Parlement que les anciens traités entre le Mexique et la Grande-Bretagne existent toujours, et qu'il faut les faire observer. La vérité, relativement aux mouvements de ces vaisseaux, c'est qu'il a paru il y a quelques semaines sur la côte du Pacifique et sur le golfe des vaisseaux de guerre anglais qui n'entretenaient aucune communication avec le rivage, mais qui employaient leurs équipages à sonder les barres et les entrées des ports, puis ce travail fait, ils partaient aussi mystérieusement qu'ils étaient venus. Les colporteurs de nouvelles assurent que l'Angleterre va s'emparer des ports, et en recueillir le produit pour payer la dette que le Mexique doit aux sujets britanniques, et quoiqu'il n'y ait peut-être rien de vrai dans cette histoire, l'avidité avec laquelle on la raconte et l'on y croit, est une vérification de la remarque que l'on a faite que le voleur prend chaque buisson pour un agent.

Des autres parties de la République il nous arrive les mêmes nouvelles de désordre, de violence, de brigandage et d'assassinat qui sont depuis longtemps les uniques occupations de l'intelligence des mexicains. Les nouvelles du Yucatan sont de nouveaux menaçantes et l'on s'attend à une nouvelle rébellion. Les élections allaient avoir lieu dans cet Etat le 16 courant, et, comme préliminaire, tous les journaux étaient supprimés.

Les troubles occasionnés dans la Senora par les mexicains indiens, continuent toujours.

La session extraordinaire du congrès dure encore, mais cela n'aboutit guère qu'à des paroles. Elle a voté 100,000 livres sterling par mois pour l'entretien de l'armée et 1,000 liv. st. par mois pour la défense des villes que menacent les indiens de la Senora. Les dépenses du gouvernement pour l'année prochaine sont estimées à 20 millions de dollars et très probablement elles dépasseront cette somme. Ceci, indépendamment de tout paiement sur la dette publique soit en principal, soit en intérêts, et il paraît certain qu'aucune diminution de la dette ne sera tentée, sauf par la voie du rachat des bons de la manière dont j'ai parlé dans mes lettres précédentes.

Pour extrait : A. Layton.

UN MALENTENDU TERMINÉ

Le différend qui existait entre Mgr Lavigerie et le gouverneur général d'Alger vient de recevoir une solution complètement satisfaisante. Le *Moniteur* le constate par la publication de deux lettres, l'une du vénérable Prélat, l'autre du maréchal Niel.

Mgr. l'archevêque d'Alger, insistant sur l'œuvre si charitable, si moralisante des orphelins et des asiles, s'exprime ainsi :

« Je demande qu'il me soit permis, comme cela est permis à tous les missionnaires du monde sous la protection de la France, de conserver, d'ouvrir à mes frais pour nos pauvres arabes, des asiles où seront reçus les orphelins abandonnés de tous, les veuves, les vieillards les malades.

« Je demande à établir, là où les indigènes le désireront, et, où par conséquent elles ne pourront avoir que des avantages, des maisons de secours pour panser leurs plaies, secourir leur misère.

« Tout cela, je le demande sans protection de qui que ce soit, à mes seuls risques et périls et naturellement dans les limites commandées par la sagesse et par la prudence, espérant que le spectacle de la charité sera la prédication la plus éloquente pour rapprocher peu à peu de nous des cœurs encore si éloignés.

« Il y a dix-huit siècles, Monsieur le Ministre, que l'Eglise exerce librement dans le monde le droit que je réclame ici pour elle, celui de « passer en faisant du bien. » J'ose espérer qu'il ne lui sera plus contesté en Algérie, et que les pénibles malentendus de ces derniers temps seront ainsi dissidés. »

Adhérent à ce généreux dessein, tout en

regard il fit le tour de la pièce.

— Ah ! c'est vous ? dit-elle en se retournant.

Elle promena ses doigts sur les touches et en tira quelques sons.

— Il me semblait que vous parliez, dit Henri.

— C'est bien possible... Cela m'arrive souvent quand je suis seule... Ce n'est pas ma faute... Cela me distrair... Je crois que je cause...

Et d'un air d'indifférence elle attaqua vivement les premières mesures d'une cavatine.

M. de Chervette entra dans le chalet, et fit quelques pas.

— M. Daubersac est là, reprit-il, je l'ai rencontré, par miracle, il avait deux ou trois heures à lui, il a voulu m'accompagner.

— Voulez-vous que je rentre au pavillon ?

— Non, restez... je vais l'amener ici...

Henri descendit la première marche de l'escalier, et s'arrêtant :

— A propos, reprit-il, vous ai-je dit que M. de Vandelle allait se marier ?

— Ah !

— Il est au château de Plancy avec mademoiselle de Ferval, qu'il doit épouser.

— Au château de Plancy, dites-vous, et auprès de mademoiselle de Ferval, c'est une fort jolie personne; tant mieux.

La réponse achevée, elle se mit à chanter.

— Allons ! pensa M. de Chervette, elle ne l'aime plus !

Quand il fut au bas de l'escalier elle pencha la tête de son côté, chantant toujours. Henri s'éloignait.

Bientôt il disparut sous le couvert des arbres. Elle se leva doucement alors, et marchant vers le rideau, d'un geste vif elle en écarta les plis. La fièvre de l'amour illuminait ses traits. Ebloui, Gaston la prit dans ses bras.

— Ah ! je t'aime et je te donne ma vie, dit-il.

maintenant les droits de la liberté de conscience et les devoirs du gouvernement, le ministre répond :

« Croyez, Monseigneur, que le gouvernement n'a jamais eu l'intention de restreindre vos droits d'évêque, et que toute latitude vous sera laissée pour étendre et améliorer les asiles où vous aimez à prodiguer aux enfants abandonnés, aux veuves et aux vieillards les secours de la charité chrétienne.

« Quant à la demande que vous faites d'en fonder de nouveaux sur tous les points où les indigènes le désireront, le gouvernement est tout disposé à vous en laisser la faculté et à vous seconder. Mais, comme vous le reconnaissez vous-même, une grande sagesse, une prudence extrême doivent présider à la création de ces établissements, dans l'intérêt même de leur sécurité, qui, quelle que soit la générosité de votre pensée, Monseigneur, doit être garantie par le gouvernement, qui ne saurait laisser impunie toute attaque dont ils seraient l'objet... »

« Je ne terminerai pas cette lettre sans remercier Votre Grandeur de l'esprit de conciliation avec lequel elle a mis fin à un dissentiment regrettable à tous les points de vue et vraiment difficile à comprendre, car il s'était élevé entre un des hommes qui font le plus d'honneur à notre pays, et un prélat qui, sous la préoccupation de ses bonnes œuvres, n'a manifesté qu'une crainte : c'est qu'on ne lui laissât pas un champ assez vaste pour l'exercice de sa charité. »

Le malentendu terminé, l'accord rétabli, qu'y a-t-il à faire ? S'unir pour réaliser le plus possible d'œuvres charitables et philanthropiques. On s'en est bien trouvé jusqu'ici ; plus le temps marchera, mieux on s'en trouvera pour le profit de la civilisation et le bien de la colonie.

Pour extrait : A. Layton.

LE DROIT DE RÉUNION

La discussion de la loi sur les réunions publiques s'ouvrira au sénat lundi. On croit qu'elle sera beaucoup plus vive que celle relative à la presse. Un certain nombre de sénateurs qui viennent de passer quelques jours en province, y auraient recueilli d'assez nombreuses appréhensions quant à l'exécution des mesures auxquelles le Corps Législatif a donné son suffrage.

Le rapport de M. Hubert-Delisle va contre ces dispositions quasi hostiles. L'honorable sénateur rappelle bien les divers et graves incidents qui ont marqué l'usage du droit de réunion en France. Mais il reconnaît que certains faits sociaux se sont produits dont il est impossible de ne pas tenir compte ; par exemple, le droit d'association accordé aux ouvriers. Il ne s'agit point, du reste, suivant l'honorable rapporteur, de consacrer le droit de réunion politique, ni conséquemment de rouvrir les anciens clubs.

Tout le monde, au Luxembourg, et ailleurs, ne partage pas le sentiment de M. Hubert-Delisle. Cependant, l'épreuve étant engagée, elle doit être faite. Qui sait s'il n'en sera pas du droit de réunion comme des franchises de la presse ? Il devait surgir une masse de journaux. Eh bien ! voilà tantôt un mois que la loi est promulguée, et l'on n'en voit à peu près point paraître.

Ne serait-ce pas qu'indépendamment des restrictions sagement introduites dans le régime nouveau, les chefs des diverses oppositions re-

— Et moi, donc !

Mais se dégageant presque aussitôt, elle sauta sur le balcon ; M. de Vandelle l'y suivit. Elle écouta, la main dans sa main et la pressant. Un murmure léger de voix lointaines se faisait entendre sous l'épaisseur du feuillage. Elle jeta ses bras autour du cou de Gaston et le garda un instant sur ses lèvres, puis le poussant :

— Tu as deux minutes, va et reviens, dit-elle.

Bientôt après, Gaston regagnait sans encombre le mur du parc ; il ramassa l'échelle derrière les buissons où il l'avait cachée, grimpa sur la faite et se trouva en un instant auprès de Tomy qui commençait à perdre patience, et qui, dans l'appréhension d'un accident, songeait à gagner du pied.

— Eh ! dit le gamin, j'ai quelque idée que les renseignements ont été bons.

— Très-bons.

— C'est donc la maîtresse du logis qui vous les a donnés ?

Sans répondre, Gaston tira cinq louis de sa poche et les fit tomber dans la main du drôle.

— Frauda-t-il revenir ? reprit Tomy ; à prix égal, et même pour moins que cela, je suis à votre service... la nuit comme le jour.

Et en riant du doigt montrant l'échelle :

— Les premiers frais sont faits, ajouta-t-il.

Gaston lui promit d'avoir recours à ses bons offices si besoin était et coupant à travers champs, rejoignit une voiture de place qu'il avait laissée sur la route.

Lorsqu'il se retrouva au milieu du mouvement de Paris, en plein boulevard, dans ce tumulte de gens affairés qui ne cesse pas, en face des boutiques, devant les omnibus, les pieds sur l'asphalte, il lui sembla qu'il sortait d'un rêve. Tout ce qu'il avait vu, tout ce qu'il avait fait, tout ce qu'il avait dit, ce chalet, cette femme tout en noir, cette solitude parmi des fleurs, était-ce bien vrai ? Ses souvenirs lui reve-

naissent, pour employer une expression familière, qu'ils ne feraient pas leurs frais politiques ou économiques ?... Lorsqu'on verra que les futures réunions devront rester en dehors des passions irritantes, et des personnalités offensantes, ce sera pareil.

Pour extrait : A. Layton.

Revue de la Presse étrangère

L'intérêt que présente assez souvent la lecture des lettres et des journaux de l'étranger, nous engage à ouvrir nos colonnes — chaque semaine — à un résumé des meilleures traductions ; et, en outre, des questions politiques jugées et discutées par nos confrères d'au-delà des frontières, on pourra y trouver quelques détails anecdotiques qui seront une agréable variété dans l'ensemble des sujets publiés par ce journal.

ANGLETERRE.

Le *Morning-Advertiser* de Londres, nous rend compte de la fête annuelle donnée par le cercle des marchands de comestibles. Dans cette réunion, il a été rendu compte des faveurs pécuniaires dont cet établissement avait été l'objet dans le cours de l'année ; mais nul avis de ce genre n'a été accueilli avec plus d'enthousiasme que la communication ayant trait au généreux don de 1,000 francs, fait à cette institution coopérative par S. M. l'Empereur des Français. Sa santé, ainsi que celle de l'Impératrice a été portée par le président, avant celle du prince et de la princesse de Galles, et l'air de la *Reine Hortense* joué avant le *God save the queen*.

Un télégramme immédiatement transmis aux Tuileries de la part des administrateurs du « *Victuallers Asylum* » a appris à Leurs Majestés françaises, le chaleureux accueil fait au toast proposé en leur honneur.

Le bill relatif à l'église d'Irlande a passé vendredi à la Chambre des Communes, en seconde lecture à la majorité de 312 voix contre 259. Le ministre Disraeli a vainement demandé le rejet de la motion, mais il n'a point posé la question de cabinet. La troisième lecture du bill est fixée au 5 juin. Il s'agit on le sait de l'abolition de l'église établie d'Irlande. Le sénateur Barrett, a été pendu le 25 mai.

Les grands organes de l'Angleterre, continuent à faire le plus vif éloge de la politique impériale libre échangiste qui a si bien triomphé devant le Corps législatif par l'éloquence et les arguments de M. Rouher.

ITALIE.

Le prince Humbert et la princesse Marguerite sont en ce moment à Venise, où de magnifiques fêtes sont données en leur honneur.

PORTUGAL.

L'un des instigateurs des derniers troubles de Portugal, le comte de Peniche, pair du royaume est traduit par la cour des pairs de Portugal devant la Haute-Cour, comme prévenu de manœuvres, de séditions, de rébellion et de trahisons.

AMÉRIQUE.

Le câble transatlantique doit transmettre ce soir à l'Europe, le verdict d'acquiescement qui doit être prononcé — en conséquence du dernier vote — par le Sénat des Etats-Unis, en faveur du président Johnson.

Pour extrait : A. Layton.

naient en foule ou un à un, comme des étoiles qu'un pan de nuages chassé par le vent découvre tour à tour, et lui faisaient l'effet d'un conte fantastique qu'il se serait raconté à lui-même.

Etait-ce bien lui, Gaston de Vandelle, qui était enlacé dans cette aventure ? Cela cadrerait bien mal avec son passé. Mais que lui importait, après tout, s'il était heureux, et il l'était. Dans le trouble de ses sensations, ce qu'il éprouvait de plus clair, c'était une profonde ivresse. Il se sentait enporté dans un autre monde sur deux fortes ailes, qui s'appelaient la jeunesse et l'amour. Tout lui paraissait pur, rayonnant, doux, harmonieux, embaumé. Il évita la rencontre des personnes qu'il connaissait, et voulut rester seul pour mieux savourer son bonheur. Dans la soirée, il se surprit assis devant une table, écrivant une lettre toute pleine de choses folles à celle qu'il avait quittée depuis quelques heures à peine. Il sourit et repoussa la plume puis la repréant :

— Eh bien ! non ; je l'aime et je continuerai, et elle saura qu'elle a ouvert mon cœur à toutes les ivresses !

XII.

On comprend que M. de Vandelle n'avait pas voulu, par de plus fréquentes relations, livrer son secret à un vagabond rencontré dans un champ. Mais il n'avait pas réussi à pénétrer dans le Préau pour n'y pas retourner. Il attendit un jour, pour n'être pas exposé à se trouver de nouveau face à face avec son acolyte, et, couvert d'un vêtement sous lequel il eût été bien difficile de le reconnaître, gagna le bord de la Seine, et, parvenu à la hauteur du parc, obliqua de côté avec les allures inoffensives d'un Parisien qui se promène. Il ne tarda pas à heurter la muraille qui en faisait le tour et reconnut la place où les pieds de l'échelle s'étaient enfoncés dans

Revue des Journaux

CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. C. Piel :

« Le nouveau consul général de France à Bucharest vient d'avoir une longue audience du prince de Hohenzollern. On assure que le langage tenu par le prince aurait été très-satisfaisant et pourrait faire espérer l'apaisement de tous les fâcheux incidents qui ont appelé l'attention de l'Europe sur un pays que le gouvernement français désire sincèrement voir s'avancer dans la voie de l'ordre et du progrès.

« Le cabinet actuel ne semble pas, malheureusement, apporter dans la direction des affaires des idées assez larges pour mettre en œuvre tous les éléments qui doivent concourir à la prospérité de cette jeune et intéressante principauté. Il se donne trop les apparences d'être l'instrument d'un parti exclusif, trouvant moins son profit dans le calme des esprits que dans leur agitation chronique.

« Les bruits qui ont couru, d'après de prétendues nouvelles venues de Bucharest, sur un état de tension de nature à compromettre la sécurité publique en Roumanie, sont tout à fait dénués de fondement ; on ne s'explique pas bien dans quel but on essaie de les propager. Il serait extrêmement regrettable qu'on pût supposer que les partisans du ministère actuel cherchent des moyens de consolidation en annonçant des dangers imaginaires.

La même feuille contient la note suivante, sous la signature de M. Fonville :

« Plusieurs journaux ont prétendu, d'après la *Correspondance italienne*, que le général commandant la division française stationnée dans les Etats-Romains, aurait, par un ordre du jour, menacé d'un mois d'arrêt les militaires qui refuseraient de porter la médaille de Mentana.

« Cette nouvelle est de pure invention aucun ordre n'a été donné par le général Dumont. »

FRANCE.

Le journal *la France* estime que le rapport du Maréchal Niel, sur l'armement de notre infanterie, n'est plus un simple exposé de notre puissance militaire ; c'est, ajoute M. J. Cohen, un document diplomatique qui aura son retentissement au dehors. »

LES DÉBATS.

Les Débats ne croient point que les ultramontains se laisseront décourager par le triste résultat de la campagne qu'ils avaient ouverte avec tant d'assurance : « Nous nous attendons même, continuent-ils, sous la signature de M. P. David, à voir bientôt pleuvoir plus abondamment que jamais les dénonciations, et à être de nouveau assourdis par le bruit des récriminations contre l'impiété des professeurs de nos écoles publiques. Mais nous espérons que les gens sensés sauront désormais quel cas ils devront faire de ses affirmations si catégoriques, de ces témoignages si irréfutables. »

UNIVERS.

L'Univers, profondément contristé de tous les scandales de toutes les énormités qui se produisent dans nos écoles, estime qu'il n'y a d'autre remède à la situation qu'une réorganisation de la faculté de médecine et que la liberté de l'enseignement supérieur. « Bien des choses seraient à dire, ajoute M. Frédault, sur

l'herbe. Alors, comme un chasseur de piste, et bien décidé à la moindre alerte à s'étendre tout de son long par terre, comme un homme cherche un coin pour dormir, il suivit lentement les sinuosités de ce mince rempart qui le séparait du chalet dans l'espérance d'y découvrir une issue. Aucune porte, rien. Cependant, à force de tâtonner, il remarqua au tournant d'un angle des pierres qui tenaient mal dans leur alvéole de ciment, et deux ou trois autres qui faisaient saillie. Il n'eût pas compris, deux jours auparavant, qu'un homme doué de quelque éducation pût essayer de grimper par là.

C'était une échelle d'écurie ; mais les rêves de quarante-huit heures avaient considérablement modifié les idées de Gaston. Il prit dans sa poche un couteau qu'il y avait glissé à tout hasard, et, regardant tour à tour la plaine et la muraille, se mit au devoir de détacher le plâtre et le mortier autour des pierres qu'il voulait enlever. Bientôt il réussit à les ébranler et l'une céda sous l'effort de ses mains. C'était un premier degré qui lui permit d'en pratiquer un autre un peu plus haut où ses doigts purent s'incruster. Un effort lui fit poser le pied sur l'une des pierres en saillie ou l'extrémité de sa botte tenait à grand-peine, et sa tête dépassa le faite de la muraille. Tandis qu'il escaladait ainsi la clôture d'une propriété privée, ce qui lui faisait égratigner déjà le Code pénal, Gaston pensait à ses amis. Il se souvint qu'il y avait courses ce jour-là au bois de Boulogne.

— Que diraient-ils de moi, grand Dieu ! s'ils me voyaient faire ce métier de manœuvre !

(La suite au prochain numéro.)

LE TOUR DU MONDE

Sommaire de la 438^e livraison.

De Paris à Bucharest *Causeries géographiques*, par M. Lancelot. — 1890. Texte et dessins inédits.

la manière dont cette solution, la seule possible, peut être trouvée, nous y reviendrons. »

UNION.

Laissons la parole à M. Rouyé, publiciste de l'Union : « Certes, la médecine a une noble et touchante fonction dans l'humanité, et son application naturelle est connue; c'est d'étudier de guérir ou d'adoucir les maladies de l'homme. Eh bien! non, dans votre hypothèse, c'est aux maladies de la matière, entendez bien, aux maladies de la matière, et non pas aux maladies de l'homme que la médecine va devoir l'application de ses recherches, de ses calculs, de ses analyses. C'est là ce que vous appelez la méthode vraiment scientifique! vous la ravalez au-dessous de l'empirisme, l'empirisme est une routine, mais son objet est de soigner l'homme, et non d'analyser ses molécules. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour

Une certaine agitation s'est manifestée depuis quarante-huit heures dans le quartier des Ecoles, spécialement parmi les étudiants en médecine. C'est l'écho déréglé du bruit intelligent qui s'est fait au Sénat sur la question du libre enseignement dans les Facultés. Comme toujours, des meneurs exaltés ont entraîné leurs camarades. On a crié : A bas ceci! Vive cela! et le trouble grossissant par la griserie juvénile, il a fallu que la police intervint pour y mettre ordre. Ces « manifestations » n'ont eu, heureusement, pas d'autre suite. Elles font voir que s'il est juste de laisser à l'enseignement une liberté nécessaire, il est prudent de lui poser les limites que réclament à la fois la saine direction des idées, la force des études, la sécurité et l'intérêt des familles.

Les individus arrêtés à la suite de la manifestation devant le domicile de M. Machelard, ont tous été relaxés et leur affaire n'a pas même donné lieu à un commencement d'instruction.

C'est M. Pinard, ministre de l'intérieur, qui est chargé par l'Empereur de soutenir, au Sénat, le projet de loi sur les réunions publiques. La discussion occupera, dit-on, trois séances; le scrutin aura lieu ce soir.

M. Duruy, ministre de l'instruction publique, vient de commencer, dans Paris, une tournée d'inspection des écoles et maisons d'éducation, destinées spécialement aux enfants du peuple et aux apprentis.

Le bruit persiste que la publication des comptes-rendus des chambres va être mise en adjudication par le gouvernement. Le nouveau service commencerait avec la session de 1869.

On fait circuler dans Paris une pétition au Sénat demandant le rétablissement du conseil municipal élu. Cette pétition est déjà couverte de plusieurs milliers de signatures.

L'Empereur et l'Impératrice ne séjourneront pas à Rouen. Ils partiront de la gare Saint-Lazare dimanche, à 9 heures et demie du matin, et reviendront dîner aux Tuileries. Il n'y aura rien d'officiel dans ce voyage. C'est une simple visite aux exposants de la région.

Les spéculateurs à la hausse de la halle aux blés et farines de Paris boivent en ce moment des bouillons autrement salés que les bouillons Duval. La débacle est déclarée. Il y a eu une forte baisse.

Les conséquences du percement de l'isthme de Suez se font déjà sentir à Odessa. Le Messager de cette ville nous apprend qu'on vient d'y recevoir plusieurs ballots de café moka venant directement de la mer Rouge.

A plusieurs reprises on a tenté à Paris d'appliquer le bois au pavage des voies publiques, mais jusqu'à présent aucun de ces essais n'avait donné de résultats satisfaisants. On expérimente, en ce moment, dans la rue du Dragon, un nouveau système de ce mode de pavage. Il est formé de blocs de bois rectangulaires reliés entre eux par du bitume coulé à chaud et présentant une surface parfaitement unie.

Dimanche prochain, fête de la Pentecôte, aura lieu, à Nanterre, le couronnement traditionnel de la rosière du canton. M. l'abbé Freppel, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne prononcera, à cette occasion, la panegyrique de S^{te}-Geneviève.

On nous transmet de Paris une nouvelle belliqueuse, mais heureusement peu alarmante. Le bruit court au palais que l'on va permettre aux avocats et aux avoués de porter barbe et moustaches, comme avant les ordonnances de M. de Séguier. On ne dit pas si les greffiers auront droit au collier, les huissiers à la mouche et les notaires aux côtelettes.

La réforme en question tiendrait à la réorganisation de la garde nationale. Le ministre de la guerre aurait conseillé à son collègue de la justice une tolérance dont profitera, dit-il,

l'attitude martiale des compagnons taillons. Il va sans dire que l'ora sera facultatif. Les sapeurs auront précédemment, droit au postiche; n et moustaches devront être, sauf la couleur, d'une authenticité inco

Nous voyons, par une correspondance de Londres, que les princes de la famille léans se trouvent presque tous en ce moment dans cette capitale. Ils ont donné plusieurs la semaine dernière. Le comte de P lané ses invitations pour un grand bal.

On mande de Constantinople que le tan Abdul Aziz songe à changer l'ordre de succession au trône pour la Turquie, comme il déjà permis pour l'Egypte. D'après l'ancien loi, c'est le fils aîné du frère du sultan, Abdul Medjid qui devrait arriver au trône sous le non de Mohammed Mourad. Abdul Aziz voudrait instituer pour son successeur son fils aîné, Yussuff Izzedin, né le 9 octobre 1857.

Des élections provinciales viennent d'avoir lieu en Belgique. Une dépêche de Bruxelles nous dit que dans cette ville, à Liège, à Diest, à Tirlemont, les candidats libéraux ont été élus. A Aerschot, à Haech, à Anvers, les candidats cléricaux l'ont emporté.

Pour extrait : A. Layton.

Bulletin Vinicole

Correspondances des Départements.

Auxerre (Yonne), 26 mai. — L'année 1868 s'annonce on ne peut mieux pour nos vignes. Pousses grasses, grappes nombreuses, avance de dix à douze jours, certes, voilà qui doit nous permettre de belles espérances.

Aussi, cette situation a-t-elle arrêté un peu la tendance à la hausse sur les vins de 1866 et de 1867.

Bandol (Var), 25 mai. — Les raisins sont assez nombreux; la floraison comme d'habitude. Une légère pluie est venue dissiper un moment les craintes des propriétaires; mais elle a été insuffisante, la couche détrempée n'a pas dépassé 0,15 cent.

Les communes qui nous avoisinent, situées sur le littoral, sont dans la même situation. On dit qu'il a plu davantage dans l'intérieur.

La seconde façon est terminée ainsi que le premier soufrage.

Les affaires en vins sont languissantes, par suite de l'incertitude qui existe sur la prochaine récolte.

Bonnemie-Saint-Pierre (île d'Oléron), 25 mai. — Les vignes vont bien, la température leur est bien favorable, aussi la végétation est très-active; les vignes rouges promettent passablement. Les affaires sont calmes et les prix toujours les mêmes; en plus, 15 à 20 fr. par tonneau rendu sous verge.

Cognac (Charente), 25 mai. — Dans l'achat comme dans la vente, toujours même modération. — Le temps actuel paraît propice à la phase de la floraison dans laquelle va entrer la vigne.

Fronton (Haute-Garonne), 25 mai. — Nous sommes toujours dans la même position; pas d'acheteurs; par conséquent, affaires nulles.

Gigean (Hérault), 25 mai. — A Cette, il s'est traité plusieurs parties de vin, dont une partie de 120 muids au prix de 130 fr. les 700 litres: une autre de 150 muids, qui est une revente appartenant à un propriétaire qui avait fait vente de 600 muids, après les vendanges, au prix de 100 fr. elle s'est revendue (150 muids seulement) au prix de 130 fr.; une autre partie de 50 muids, à 125 fr.; une autre de 60 muids, à 120 fr. Toutes ces parties de vin sont de Gigean, achetées par des maisons de Cette.

La Rouquette (Dordogne), 25 mai. — La vigne est dans ce moment dans le plus bel état; les bourgeons ont fait place à des tiges garnies d'une assez grande quantité de manne qui offre le plus bel aspect, et permettent, pourvu que le temps s'y prête, une récolte assez abondante.

Nancy (Meurthe), 25 mai. — La vigne, qui semblait ne pas se ressentir des fortes gelées de 1867, commence à donner des inquiétudes à nos vignerons. Dans un de nos principaux vignobles, à Chaligny, le blanc (Erineum vitis), s'est produit avec tellement d'intensité, qu'on a pu croire un instant à l'oïdium, mais le mal, sous l'influence d'une bonne température, ne peut manquer de s'arrêter. Des souffrages sont pratiqués et diverses expériences sont faites par les vignerons les plus intelligents.

Narbonne (Aude), 25 mai. — L'aspect de la vigne est des plus satisfaisants depuis la pluie bienfaisante du 12 mai, et tout semble faire espérer que la floraison aura lieu dans d'excellentes conditions; de plus, la température actuelle est très favorable à la première opération du soufrage, qui se pratique aujourd'hui sur tous les points du territoire.

Epernay (Marne), 26 mai. — Un orage considérable, qui a éclaté le 20, vers quatre heu-

res du soir, et n'a cessé pendant quarante minutes de joncher le sol de grêlons énormes, complètement anéanti tout espoir de récolte, sur la totalité des terroirs de Cezy, Champillet et Epernay. Le beau vignoble d'Ay n'a été atteinte que d'une manière insignifiante. Les vignes ont été ravivées par les eaux, et sont sans verdure. Les vignerons se disposent à rabattre, jusque sur les vieux bois, les sarmens tracassés par la grêle; et comme il n'y a pour eux guère espoir de récolte, même pour l'année prochaine, ce désastre, succédant aux mauvaises années de 1866 et 1867, deviendra une cause de ruine pour beaucoup d'entre eux. Les communes voisines appréhendent vivement d'être frappées à leur tour.

HYGIENE DU PRINTEMPS.

Le printemps est une période où l'abstinence des mets excitants est impérieusement indiquée. L'emploi des purgatifs, des évacuations sanguines par les sangsues est en général très utile, afin de modérer l'effervescence vitale, et il ne faut pas oublier que la substitution rapide des étoffes légères aux habits d'hiver vient en aide aux intempéries de cette saison pour créer des maladies. Le vin a été préconisé, critiqué, conseillé, déconseillé, et l'on peut affirmer que l'usage du vin n'est pas si simple qu'il paraît. Le vin n'est pas si bon qu'il est dit, et il ne faut pas se laisser entraîner par les publicités de la saison du printemps, mais son excès est nuisible à la santé. L'alcool tend à surexciter les nerfs, à faciliter les battements du cœur, à précipiter les mouvements musculaires, à échauffer le sang et à développer la congestion cérébrale et à aboutir à l'apoplexie. Le système nerveux, et particulièrement sur le cerveau, car si elle est trop souvent répétée, elle échauffe le sang et use les organes. Mais les personnes faibles, indolentes, menant une vie sédentaire qui ont l'estomac affaibli, mais plethoriques, prédisposées aux inflammations aux congestions, feront bien de ne prendre que cette boisson qu'avec modération ou mélangée d'eau ou de lait.

C. CALENDRIER DU LOT.

Table with columns: JOURS, FÊTE, FOIRES. Rows include Pentecôte, Lundi, Mardi, Mercredi, and various fairs like Fontanes, Vers, Molière, Cahors, etc.

Chronique locale.

L'arrivée à Cahors de M. Paulin Limayrac, — qui sera dans quelques jours à Caussade, sa ville natale, — est ajournée au dimanche 7 juin.

Le conseil d'Etat vient d'être saisi du projet de loi qui fixe à 100,000 hommes, comme d'ordinaire, le contingent à prélever en 1869 sur la classe de 1868.

Dans la session de mai, un certain nombre de conseils municipaux ont voté les ressources nécessaires pour l'acquisition du mobilier personnel de l'instituteur. Ce vote donne droit à réclamer de l'Etat une somme équivalente pour la même destination. On ne saurait trop recommander de pareilles mesures. Elles contribuent à maintenir dans les localités ou à y attirer les instituteurs de capacité et de dévouement.

PROJET

DE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION à Cahors.

La liste des adhésions au projet d'association coopérative se remplit tous les jours. Nous espérons pouvoir, sous peu, réunir les signataires en assemblée générale, à l'effet de nommer un bureau d'administration. Nous engageons vivement ceux de nos concitoyens, qui approuvent le projet, à venir s'inscrire sans retard. Il faut hâter de toutes ses forces, la création d'une société qui est appelée à rendre les plus grands services à la classe ouvrière et dont autour de nous, on éprouve déjà les bienfaits.

Le temps est couvert depuis hier, et, par intervalles, une averse tombe accompagnée de quelques coups de tonnerre. La chaleur n'en continue pas moins à fondre sur nous.

On nous écrit de Castelnaud : Le 25, vers 4 heures du soir, un s'est déclaré à un hangar, appartenant à Maizon (Pierre), du hameau de Péne, contenant de quelques minutes toute la paille contenue dans ce hangar a été consumée. Le s'élevait à 307 francs. Maizon n'était pas un enfant de cinq ans, aurait, paraît-il, feu à la paille en jouant avec un paquet mettes.

On nous écrit de Luzech : Les foires de Luzech acquièrent chaque jour de l'importance.

Celle du 26 du courant était bien visionnée en céréales; le blé s'est vendu à 50 la 1^{re} qualité. Le maïs 18 fr.; l'avoine fr.; le tout à l'hectolitre. 800 moutons ou brebis environ se sont vendus de 15 à 50 fr. Les porcs se sont vendus de 30 à 70 fr.

On nous écrit de Salviac : La crise sur la disette des céréales et grain en général touche à son terme. Le se est entré dans sa parfaite maturité, et quelques terrains abrités on y voit déjà nombreuses gerbes. Le 20 du courant, jour de foire, la halle de Salviac était si bien app visionnée de grains, que presque la moitié n'a se vendre, tant la baisse y est devenue sensible. Dès le début du marché, quelques hectolitres de blé se sont vendus au prix de 35 fr., mais vers la fin, bon nombre d'acheteurs n'ont payé cette même qualité que 27 fr. Le 27 à Cazals, le prix s'est tenu entre 24 et 26 fr.

CAISSE AGRICOLE de l'Arrondissement de Cahors

Cet Etablissement, fondé à Cahors, par MM. E. Passelond, J.-M. Marqué et Cie, se charge de l'escompte et des recouvrements, ouvre des comptes-courants et des comptes de dépôt, délivre des bons à intérêt, fournit lettres de crédit, mandats et chèques, sur les principales villes de France et de l'étranger. Le commerce des vins de Bordeaux et spécialement celui des vins de Cahors, dont la réputation est trop circonscrite, entre aussi dans son programme.

CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE BELFORT

La paroisse de Belfort vient d'assister à une de ces belles fêtes dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire des habitants : C'est la première communion, et la confirmation, des enfants et la consécration de la belle église gothique, que la piété et les dons volontaires des habitants ont édifiée sur la belle place qui domine le bourg autour duquel s'étendent de vastes et riches plaines dont le dernier horizon est formé par les Pyrénées. Le samedi 9 mai, M. Blavier, vicaire général, dont le zèle apostolique ne connaît ni obstacle, ni fatigue, arrivait au milieu de nous pour présider à la première communion de quarante enfants. Le dimanche fut une vraie fête de famille; chacun eut sa bonne part de saintes joies et des douces émotions que la religion répand avec tant d'abondance sur ses solennités. La parole de M. le vicaire général, animée par la foi la plus vive, la piété la plus tendre, unie à une aimable simplicité, était parfaitement en harmonie avec l'auditoire qui sortait à regret de l'église, à neuf heures du soir, après l'avoir entendu pour la quatrième fois.

Le lundi 14 mai, toute la population est en mouvement, empressée de mettre la dernière main à ses préparatifs. Toutes les avenues, toutes les rues, toutes les maisons sont décorées, rien n'y manque : arcs de triomphe, guirlandes, couronnes, drapeaux, oriflammes, banderoles, inscriptions les plus variées, armoiries les plus brillantes sont répandues à profusion.

A quatre heures du soir, l'élite de la jeunesse va souhaiter la bienvenue à Monseigneur, à son entrée sur la commune. La procession déployant ses divers insignes religieux et cent cinquante oriflammes aux couleurs les plus variées, se range sur la route départementale dominant un immense plateau. Un joyeux carillon retentit dans les airs.

Monseigneur paraît enfin. Il est reçu et complimenté par M. le Maire, vieillard de soixante-quinze ans, mais plein de vigueur et d'intelligence, entouré de son conseil municipal. Monseigneur lui répond par les paroles les plus affectueuses, le félicitant du zèle qu'il met à faire le bien dans la commune depuis plus de quarante ans qu'il l'administre.

Au premier arc de triomphe, le Prélat a été reçu par le curé, il s'est revêtu de ses habits pontificaux et, au chant des psaumes, on s'est dirigé vers l'église, à la porte de laquelle M. le Curé l'a complimenté. après les prières d'usage, Monseigneur est monté en chaire, d'où il a adressé au peuple une belle allocution remplie de ces mots qui partent du cœur et y vont directement. Tout l'auditoire est transporté.

Le soir, brillante illumination du presbytère, du clocher et d'un grand nombre de maisons, pendant laquelle les jeunes gens exécutent des chants joyeux et religieux. Monseigneur, dont la bonté pour les enfants n'a pas de borne, a bien voulu sortir et adresser des paroles pleines de bienveillance à ceux qui se pressaient sur son passage.

Le 12, à sept heures, le Prélat, entouré de vingt-cinq à trente prêtres des diocèses de Cahors et de Montauban, a commencé les belles et imposantes cérémonies de la consécration de l'église qui, avec la messe et la confirmation, ont duré jusqu'à midi. Une foule immense, venue des paroisses voisines, a stationné dans l'attitude du respect et de la prière,

autour de l'Eglise, jusqu'à ce que les portes en ont été ouvertes. Après midi, Monseigneur a visité les écoles des garçons et des filles et a béni les petits enfants en grand nombre que lui présentaient les mères. C'est ici surtout où le digne Prêlat est plein d'amabilité et donne libre cours aux élans de son cœur. Le jour s'en va et la pluie commence à tomber; la population stationne sur la route sollicitant encore une dernière bénédiction de son pasteur qui se rend à nos vœux et s'éloigne, tandis que nos regards et nos cœurs le suivent au loin.

Demain, Dimanche, la Société Ste-Cécile fera entendre les morceaux suivants, sur le rond-point du square Fénélon :

- 1° Cyclope, pas redoublé;
- 2° Sonora, polka militaire;
- 3° L'Amour au Village, ouverture,
- 4° Le Lutin de la Vallée, quadrille.

PRÉFECTURE DU LOT.

NAVIGATION DU LOT.

- 1° Endiguement du passage de Frescati dans le bief de Toirac;
- 2° Endiguement du passage de Castelranc;
- 3° Construction d'une cale de commerce à Puy-l'Évêque.

ADJUDICATION.

Le mercredi, 17 juin prochain, à 2 heures après-midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de l'Ingénieur en chef de la navigation du Lot, à l'adjudication, au rabais et par voies de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour l'endiguement des deux passages désignés ci-dessus et pour la construction d'une cale de commerce à Puy-l'Évêque.

Le cautionnement est fixé à 740 fr. pour le premier lot, à 590 fr. pour le second, et à 260 fr. pour le troisième.

Chaque lot fera l'objet d'une adjudication particulière et sera soumissionné séparément.

Les projets des travaux sont déposés à la Préfecture (Bureau des Travaux publics), où l'on pourra en prendre connaissance, tous les jours non fériés, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Remplacements Militaires.

Les Conseils pour l'admission des remplaçants commenceront le 6 juillet à Aurillac (Cantal). M. C. Gilbert Louis d'Aurillac, tient à la disposition des agents des places pour tous les remplaçants qu'on y amènera.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Décès.

- Mai.
- 29 Ausset (Antoinette), 69 ans, rue du Cheval Blanc.
- 30 Sol (Jean-Baptiste), horloger, 44 ans, rue Lacoste.

Pour la chronique locale : A. LAYTON.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit Foncier émet : Des obligations communales 4 1/2 0/0, de 4 ans à 8 ans d'échéance.

S'adresser, pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de l'administration, 19, rue neuve-des-Capucines.

Dans les départements : aux recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants de la société.

Faits Divers

Le greffe de la cour de Cassation vient de mettre à la disposition de M. le conseiller Hélie le dossier du procès de Joseph Lesurques et de tous les individus condamnés à plusieurs reprises pour le crime d'assassinat commis en 1793 sur Excoffou courrier de la malle de Paris à Lyon et sur Etienne Audibert, postillon qui conduisait cette malle.

M. Fanstin Hélie, nommé rapporteur dans cette importante affaire va s'occuper immédiatement de préparer son travail. Il est probable que la cour de Cassation ne pourra s'occuper de la révision du procès de Lesurques qu'après les vacances de cette année, vers le mois de novembre.

L'ORIGINE DE LA VIE. (1)

La question de la génération spontanée vient d'être portée devant le Sénat par M. Dupin, dans la grande discussion sur la science moderne. L'origine de la vie est, en effet, un problème qui s'impose aujourd'hui fortement à l'esprit et qu'on retrouve au fond de toutes les doctrines philosophiques et religieuses qui agitent notre temps.

Agitée déjà par l'antiquité, cette grave question n'est entrée que depuis quelques années dans le domaine pur scientifique. L'ouvrage de M. le docteur Penne-tier, que nous avons sous les yeux est un résumé complet de toute l'histoire du débat soulevé d'abord par MM. Fouchet, Soly et Musset, d'une part; par MM. Pasteur, Dumas, Milne Edwards, d'autre part.

Sans entrer dans une analyse détaillée de l'intéressant travail du Rouennais, qui est en réalité une Encyclopédie complète sur la génération spontanée, nous nous bornerons à indiquer les principaux chapitres :

Les microscopiques. — Histoire de la génération spontanée. — Les prétendus combustibles. — Formation de l'œuf spontané et mutations de la matière.

Ajoutons que le docteur Pouchet, l'auteur de l'Univers, a écrit pour l'ouvrage de M. Penne-tier une remarquable préface et qu'enfin, un très grand nombre de vignettes aideront surtout les gens du monde à suivre facilement et à comprendre les différentes phases et phénomènes dont parle l'auteur.

(1) J. Rothschild, éditeur, 43, rue St-André-des-Arts, Paris.

Le Vésuve, depuis le 19, n'a pas cessé de mugir et de lancer une grande quantité de sable noir. La lave était plus abondante au nord-est, elle est arrivée à la base du cône. Les détonations sont profondes.

Un tue-mouches. — Une planche sur laquelle on place une couche légère de mélasse avec le pinceau a la propriété d'attirer en peu de temps toutes les mouches qui infectent un appartement. La matière sucrée dont elles se sont montrées si friandes, en leur collant ailes et pattes, les fait promptement périr. Si besoin est, on recommence l'opération après avoir racé la planche pour la débarrasser de ses premières et non regrettées victimes.

Ce moyen, que divers journaux indiquent comme plus efficace que tous les insecticides connus, est très-important à connaître à l'approche de la saison chaude.

On lit dans la Gazette de Cronstadt :

Le 27 avril, à minuit, nous avons eu le spectacle grandiose d'une magnifique aurore boréale. L'horizon s'est illuminé soudainement au Nord; des colonnes de feu ornées de franges aux formes les plus capricieuses se sont élevées dans le ciel jusqu'à mi-chemin entre l'horizon et le zénith. Une couronne de lumière entourait la constellation de Cassiopée dont les étoiles de première et de seconde grandeur ont pâli et se sont effacées. Du point le plus septentrional de cette couronne se détachaient de temps en temps des gerbes d'une lumière éclatante. On eût dit que les profondeurs de

l'azur s'étaient entrouvertes et avaient fait jaillir de leur sein ces tourterelles de lumière. Telle était la splendeur de ce phénomène qu'il était impossible au spectateur d'en détacher les yeux pendant tout le temps de sa durée.

Recommander, en cette saison de RHUMES et de GRIPPE, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, c'est partager l'opinion des plus célèbres médecins de Paris.

IMITATIONS. — Les personnes qui font usage du CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE, devront vérifier, en achetant, s'il sort bien de la pharmacie, rue Le Peletier, 9, Paris.

PARFUM SANITAIRE.

Pour parfumer et purifier l'air des appartements, on jettera sur une pelle très chauffée une cuillerée à café de VINAIGRE AROMATIQUE de COSMACETI. — Dépôts chez les parfumeurs.

Encyclopédie de Famille. — Répertoire général des connaissances usuelles, publié par MM. FIRMIN DIDOT, rue Jacob, 56, à Paris. L'ouvrage formera 12 vol. petit in-8° à 2 colonnes, à 4 fr. le volume. Il paraît un volume par mois depuis le 20 avril 1868. Les deux premiers volumes sont en vente. Le paiement se fait par volume, expédié franco contre un mandat-poste de 4 francs.

L'encyclopédie de Famille renferme, sous la forme la plus facile à saisir, les notions nouvelles développées dans les grandes Encyclopédies; elle se recommande par un choix sévère dans les sujets, qui permet de la mettre aux mains de la jeunesse.

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE et de la bronchite chronique.

A l'aide d'un traitement nouveau. — Brochure in-8° de 112 pages, 6^e édit., par le docteur Jules Boyer. On reçoit franco cet ouvrage, en adressant 1 fr. 50 c. en timbres-poste, au docteur Jules Boyer, boulevard Magenta, 174, ou à l'éditeur A. DELAHAYE, place de l'École de Médecine, à A. Paris.

Annonces Judiciaires.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Etude de M^e Maturie, avoué.

Le 23 juin prochain, à 9 heures du matin, au palais de justice de Gourdon, il sera procédé à l'adjudication des immeubles saisis au préjudice du sieur J.-P. Sindoux, père et Jean Sindoux, fils aîné, propriétaires au lieu du Bout, commune de Caniac. Mise à prix : 10,000 fr.

Même étude.

D'un ajournement du ministère de Darval, huissier à Martel, il résulte que Marie Roussel a formé contre son mari, Pierre Vaillé, une demande en séparation de biens.

D'un ajournement de Girod, huissier à Martel, il résulte que Marie Sepoude a formé contre son mari, Antoine Chanut, sa demande en séparation de biens.

Etude de M^e Lagrange, avoué.

Le 14 juin 1868, en l'étude de M^e Carriol, notaire à Payrac, vente des biens provenant de la communauté d'acquêts, ayant existé entre ledit J. Gauvit et feu Marie Rouchié. Mise à prix : 2,500 fr.

Etude de M^e Dambert, avoué.

Le 23 juin, à 9 heures du matin, au tribunal de Gourdon, aura lieu la vente des biens saisis à Pierre

Sanet, propriétaire, demeurant à la Rosière, commune de Salviac. Mise à prix : 1,000 fr.

Même étude.

Le 23 juin, à 9 heures du matin, au tribunal de Gourdon, aura lieu la vente des immeubles saisis au préjudice d'Anne M-rsis, du lieu de Simonet, commune du Vigan. Mise à prix : 400 fr.

(Extrait du Gourdonnais, du 28 mai.)

PRÉFECTURE DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

COMMUNE DE VALPRIONDE

RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution des articles 6 et 23 de la loi du 3 mai 1841.

AVIS

Par arrêté préfectoral de ce jour, pris en exécution de l'article 23 de la loi du 3 mai 1841, le montant de l'indemnité à offrir à l'un des héritiers Vidal (Antoine), représenté par la nommée Eulalie Lafage, épouse Valat, demeurant au moulin de Ramps, commune de St-Alauzie, pour session de terrains expropriés, par jugement du 6 novembre 1867, en vue de la reconstruction de l'Eglise de Valprionde, a été fixé à la somme de 250 fr.

Le présent avis sera inséré au journal légalement désigné à cet effet, en exécution des articles 6 et 23 de la loi du 3 mai 1841.

Cahors, le 27 mai 1868.

Pour le Préfet, absent :
Le Secrétaire général,
LENOEL.

9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.

L'AVENIR NATIONAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef : A. PEYRAT, ancien rédacteur en chef de la Presse.

Même prix dans les Départements et à Paris :

- Un an..... 52 fr. (au lieu de 64 fr.)
- Six mois..... 26 fr. (au lieu de 32 fr.)
- Trois mois..... 13 fr. (au lieu de 16 fr.)
- Un mois..... 4 50 (au lieu de 6 fr.)

L'avenir national se vend dans les gares de ch. de fer

L'ÉVÉNEMENT ILLUSTRÉ vient de publier son 40^e numéro. C'est un journal littéraire écrit avec infiniment d'esprit, dans lequel paraît en feuilleton le Parricide, par ADOLPHE BELOT. Bureaux : 13, faubourg Montmartre, Paris.

La Saison.

Nous recommandons à nos lectrices, le magnifique journal illustré, la Saison, paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Gravures noires et coloriées Bureaux : 53, rue Vivienne, près le boulevard, Paris.

L'ÉCLIPSE, donné dans son dernier numéro, les portraits — charges, de Charles Monselet et de Jules Vallès; ainsi qu'une revue du Salon de 1868, par Darjou.

Trois mois 16 fr. LE TEMPS Six mois 32 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef : A. NEEFFZER

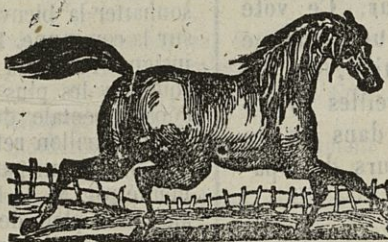
Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL,

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

A VENDRE

L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

EN ENTIER OU A PARCELS.

S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire.

On donnera toutes facilités pour le paiement.



GUERRE! GUERRE! AU PRÉJUGÉ ET A LA ROUTINE. Nous offrons : 1^o aux malades (les preuves scientifiques); 2^o aux médecins de contrôler nos expériences pour montrer que la FARINE MEXICAINE del doctor Benito del Rio, de Mexico, est le spécifique sûr et commode pour guérir les maladies de poitrine, bronchites chroniques, catarrhe pulmonaires, et maladies des os, épuisement, pauvreté du sang et pleurésie pulmonaire jusqu'à deuxième degré. — Boîtes de 20 potages, 2 fr. 25; de 40, 4 fr.; et de 80, 7 fr. — Envoi franco par la poste.

Café Hygiénique de Santé, souverain pour et combatte les maladies des voies digestives, migraines et névralgies, neoi amandé aux personnes nerveuses. — 80 tasses pour 1 fr. 50. — COLIUM VITALIS, importation galvanico-électrique russe. Préservatif du croup et de la coqueluche, facilite la dentition et éloigne les vers chez les enfants. — Prix: 2 fr. franco par la poste. M. BARTERIN et Co, à Toulon.

rare (Rhône). Paris, 10, galerie Vivienne. LYON, quai Pierre-Scize, 114, et dans toutes les bonnes pharmacies et épiceries. — Dépot à Cahors, chez M. Burgalières, fils, négociant.

Le Sieur LOURMET

CHAUDRONNIER, POMPIER

RUE FÉNÉLON, à CAHORS.

A l'honneur de prévenir MM. les concessionnaires des eaux de la ville de Cahors, qu'il tient à leur disposition des Robinets d'un nouveau système breveté, qu'il garantit, résistant aux plus fortes pressions sans la moindre perte d'eau, et qui, par leur disposition intérieure et toute particulière sont inattaquables par le calcaire entraîné par les eaux distribuées en ville.

Leur dépense d'entretien est nulle, ils peuvent durer indéfiniment. Le sieur Lourmet se charge des canalisations intérieures et de toutes réparations, concernant les conduites des eaux.

Fourneaux économiques, Pompes, Poiles, Batterie de cuisine en tout genre, à des prix très-modérés.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — Prix Modérés.

SERVICE

DE CAHORS

Départ de Cahors à 11 h. du soir.



A ASSIER.

Départ d'Assier à 4 h. après-midi;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le propriétaire-gérant : A. LAYTON.